

Fauvette passerinette, *Sylvia cantillans* (Pallas, 1764)

Classification : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Pas toujours facile à identifier pour les débutants, le mâle de Fauvette passerinette se distingue par sa gorge roux brique, limitée sous l'œil par une barre blanche qui caractérise l'espèce et un cercle orbital rouge qui n'est visible que de très près. La tête et le dos sont gris souris. La femelle, plus terne, est gris-brun pâle sur les parties supérieures, plus pâle dessous avec des nuances rosées. Les jeunes de l'année sont brun pâle. La mue postnuptiale des adultes, complète, a lieu de juillet à septembre, parfois jusqu'à décembre ; la mue pré-nuptiale est quand à elle partielle et se déroule en janvier ou février, jusqu'en mars.

L'oiseau est de petite taille, élancé et très mobile, émettant des cris rappelant, en beaucoup plus sec, ceux de la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*. La forme insulaire *moltonii* (Corse) a un cri plus « mouillé », qui ressemble à celui du Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*. Le chant est une suite rapide de notes bien individualisées dont certaines, flûtées et aiguës, le démarquent bien de celui des Fauvettes pitchou *S. undata* et mélanocéphale *S. melanocephala* avec lesquelles on la confond souvent (JCR, CD4/pl.4).

Longueur totale du corps : 12 cm. Poids : 9,5 à 11 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Les femelles et jeunes peuvent être confondus en migration avec plusieurs autres espèces, Fauvettes mélanocéphale, pitchou et babillarde *S. curruca*, bien que cette dernière présente toujours des teintes plus foncées. D'autres confusions sont possibles avec les femelles de la Fauvette à lunettes *S. conspicillata* qui présentent cependant une teinte rousse sur les ailes et les épaules et un cercle orbital blanc et non rouge.

Répartition géographique

L'aire mondiale de cette espèce est circonscrite au bassin méditerranéen, depuis le Portugal jusqu'à la pointe occidentale de la Turquie, et de la Slovénie au sud marocain. Elle n'est pas présente dans le sud-ouest du bassin de la Libye au Liban.

Très répandue dans les garrigues méditerranéennes, la répartition de l'espèce remonte jusque dans la Drôme et les Hautes-Alpes à l'est du Rhône et dans les Causses à l'ouest, mais elle est accidentelle plus au nord, les preuves de nidification hors de l'espace méditerranéen, dans l'Ain et en Savoie, restant anecdotiques [bg50]. La population corse appartient à la sous-espèce *S. c. moltonii* dont le statut taxinomique mériterait révision, notamment en raison de la présence de cette même sous-espèce également en Italie continentale [6].

La sous-espèce orientale *S. c. albistriata* a été observée parfois en France (Ouessant et littoral méditerranéen).

L'aire d'hivernage de cette fauvette se situe au sud du Sahara, dans les zones arides subtropicales et tropicales du Sahel, voire dans certaines oasis en plein désert [bg57].

Biologie

Ecologie

La Fauvette passerinette est relativement éclectique, habitant une vaste gamme d'habitats. Son milieu de prédilection est cependant la garrigue bien développée où alternent des motifs de végétation haute de quelques mètres carrés (Chênes verts, Chênes lièges) et des espaces plus clairs couverts de Romarin, cistes *etc.* Avec la Fauvette mélanocéphale, c'est la fauvette méditerranéenne la plus répandue et la plus caractéristique des garrigues et maquis de l'espace « collinéen ». Elle est particulièrement abondante aux étages intermédiaires des gradients d'altitude, ce qu'exprime bien son nom anglais de fauvette « subalpine » (*Subalpine warbler*). Elle monte toutefois rarement à des altitudes supérieures à 900 m, 900-1650 m dans les Pyrénées [4], voire même jusqu'à plus de 2000 m dans le Haut-Atlas pour la sous-espèce *inornata* [bg57].

Sur le gradient d'habitat de hauteur croissante de la végétation, elle se situe entre la Fauvette mélanocéphale et la Fauvette orphée *S. hortensis* [2], mais elle peut coexister avec ces deux espèces dans le même habitat, ainsi qu'avec la Fauvette pitchou de sorte que les quatre espèces peuvent occuper la même région et être observées dans le même biotope avec des territoires largement chevauchants et sans qu'aucune compétition interspécifique n'ait été notée [9]. Elle se démarque cependant des fauvettes pitchou et à lunettes dont le barycentre de distribution se situe dans les parties plus dénudées du gradient de végétation, évitant généralement les arbres. Ses exigences écologiques sont plus proches de celles de la Fauvette mélanocéphale au point que le chevauchement de leurs territoires peut être total, la "ségrégation" écologique portant sur les strates de la végétation où les deux espèces cherchent leur nourriture. Présentes dans le même habitat, les quatre espèces se partagent les ressources selon la hauteur de la végétation [5]. Aucun cas d'hybridation interspécifique n'a jamais été noté.

Les chênaies claires et basses de Chêne vert et de Chêne pubescent conviennent parfaitement à la Passerinette mais on peut la trouver aussi dans toutes sortes de milieux buissonnants à condition que quelques arbres émergent de la

végétation arbustive. Le territoire est évalué à environ un hectare. Dans son habitat d'élection, les densités peuvent atteindre dix couples pour dix hectare [1 ; bg50], 9,6 à 11,3 couples/10 ha en Provence. Après des incendies dans les boisements de Chêne liège, des densités peuvent atteindre huit à dix couples/10 ha dès la première année, mais décliner ensuite [8]. Cette fauvette évite tout à la fois les forêts trop denses ainsi que les milieux trop bas et ouverts ainsi que les milieux agricoles. Curieusement, OLIOSO [bg50] l'a trouvée nicheuse dans un milieu très particulier : une roselière sèche avec quelques buissons.

Comportement

La Passerinette est totalement migratrice, gagnant la France à partir de la mi-mars mais surtout dans le courant d'avril. La migration d'automne commence tôt, dès la mi-juillet et jusqu'à la fin de septembre, les derniers migrants étant observés en Camargue jusqu'à la mi-octobre [7].

Reproduction et dynamique de population

La parade nuptiale peut être très démonstrative quand l'oiseau est excité, s'élançant de son poste et redescendant d'un vol papillonnant typique. Comme chez toutes les fauvettes méditerranéennes, les deux sexes construisent leur nid, fait presque exclusivement de tiges de Brachypode rameux dès lors que cette graminée est présente dans le milieu. Celui-là est généralement installé entre 20 et 150 cm du sol dans un buisson bas, très souvent un romarin. Comme chez beaucoup de fauvettes, le mâle construit, à l'époque des parades, des nids particuliers dits « nids de mâle », incomplets. La ponte de quatre à cinq œufs, très rarement six, est déposée aussitôt, parfois dès la fin mars, mais le plus souvent en avril : en moyenne le 23 avril pour 27 pontes observées en Provence occidentale [9]. La date de ponte est plus tardive et sa grandeur plus faible chez la forme *moltonii* de Corse. Les deux sexes participent à l'incubation qui dure 11 jours, puis les jeunes quittent le nid vers 11 jours, avant de savoir voler. Deux pontes annuelles sont régulières.

Régime alimentaire

Toutes sortes de petits invertébrés et leurs larves sont consommés pendant la saison de reproduction, puis le régime se diversifie et comprend un nombre croissant de baies au moment du départ en migration. Il est probable que les baies, tout particulièrement celles de mûres, mais aussi d'autres fruits y compris des figues et raisins, soient particulièrement recherchées par ce migrateur transsaharien en raison de leur teneur élevée en carbo-hydrates rapidement métabolisables.

Au moment de la nidification, la Fauvette passerinette paraît très liée au Chêne vert et recherche essentiellement sa nourriture composée d'insectes et de leurs larves dans les strates hautes de la végétation et dans la cime des arbres, des buissons et arbustes, se démarquant ainsi du comportement de chasse de la Fauvette mélanocéphale avec laquelle elle cohabite souvent, cette dernière se nourrissant plus bas dans la végétation, voire au sol.

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

5110 - Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p.p.) (Cor. 31.82)

5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp (Cor. 32.131 à 32.136)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté du 17 avril 1981), inscrite en Annexe II des Conventions de Berne et de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est présente dans divers espaces naturels protégés méditerranéens : réserves naturelles (gorges de l'Ardèche, la Massane), parcs nationaux (Cévennes, Mercantour). Seuls les parcs naturels régionaux (Alpilles, Verdon, Luberon, Narbonnaise...) accueillent des effectifs significatifs compte tenu de leur étendue.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'effectif estimé entre 1,4 et 3,2 millions de couples [bg2] ne montre aucune indication de tendance ni à l'augmentation ni au déclin, bien qu'une expansion de l'aire de distribution ait été observée localement, ainsi en Andorre [3]. Le statut de conservation est jugé favorable [bg2].

En France, il n'existe pas non plus d'indice significatif de déclin bien que BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2] ait mentionné une baisse des effectifs entre 1990 et 2000. Un *monitoring* rigoureux des populations fait totalement défaut pour pouvoir l'affirmer. Une approximation très grossière de l'effectif des populations françaises a avancé un chiffre de 100 000 couples soit sans doute moins de 10% de l'effectif européen.

Menaces potentielles

Apparemment aucune menace n'existe tant que les paysages méditerranéens resteront dans un stade intermédiaire entre la garrigue dégradée et la forêt. L'ensemble des garrigues et maquis sont des formations qui paraissent stables à une échelle de temps de plusieurs décennies. A plus long terme, un déclin pourrait intervenir si la reprise de la végétation se caractérisait par une fermeture généralisée de ces habitats ou si le développement de la viticulture entraînait d'importants défrichements comme ce fut le cas dans les Dentelles de Montmirail.

En revanche, la répétition d'incendies, particulièrement à vaste échelle, lui serait défavorable car ils abaisseraient la hauteur de la végétation. Soulignons toutefois que ces menaces potentielles ne sont pas d'actualité.

Propositions de gestion

Aucune proposition particulière n'est à préconiser. Cependant, le maintien d'un pâturage et d'une sylviculture extensifs ou toute autre activité traditionnelle de nature à éviter un retour trop rapide d'une végétation arborescente, serait favorable à cette fauvette ni au cortège d'espèces qui lui est associé.

Etudes et recherches à développer

Comme pour toutes les fauvettes, il convient de mettre en place un suivi de la répartition des populations et de l'évolution des effectifs associé à un suivi des habitats.

L'influence des différents modes de gestion de l'espace sur les populations pourrait être étudiée.

Bibliographie

1. BLONDEL, J. (1965).- Etude des populations d'oiseaux dans une garrigue méditerranéenne : description du milieu, de la méthode de travail et exposé des premiers résultats obtenus à la période de reproduction. *Revue d'écologie : la terre et la vie* **19**: 311-341.
2. BLONDEL, J. (1985).- *Habitat selection in island versus mainland birds*. In CODY, M.L. (Ed.). - *Habitat Selection in Birds*. Academic Press, New York. 477-516 p.
3. CLAMENS, A. (1993).- L'habitat de la Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* en Andorre (Pyrénées), influence du changement des activités humaines. *Alauda* **61**: 100-104.
4. CLAMENS, A., MATSCHKE, A. & ARGELICH-BARO, J. (1998).- Altitudes maximales de nidification de quatre espèces méditerranéennes en principauté d'Andorre (Pyrénées) et ses environs. *Alauda* **66**: 63-64.
5. CODY, M.L. & WALTER, H. (1976).- Habitat selection and interspecific interactions among Mediterranean sylviid warblers. *Oikos* **27**: 210-238.
6. GARGALLO, G. (1994).- On the taxonomy of the western Mediterranean island populations of Subalpine warbler *Sylvia cantillans*. *Bulletin of the British Ornithologists Club* **114**: 31-36.
7. ISENMANN, P. (1989).- Modalités de la migration de la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*) et de la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) en Camargue. *Alauda* **57**: 60-70.
8. PONS, P. & PRODON, R. (1996).- Short term temporal patterns in a Mediterranean shrubland bird community after fire. *Acta Oecologica* **17**: 29-41.
9. ZBINDEN, N. & BLONDEL, J. (1981).- Zu Raumnutzung, Territorialität und Legebeginn mediterraner Grasmücken (*Sylvia melanocephala*, *S. undata*, *S. cantillans*, *S. hortensis*) in Südfrankreich. *Ornithologische Beobachter* **78**: 217-231.